

INTITULE DE LA FORMATION

AGENT DE STÉRILISATION EN MILIEU HOSPITALIER

FICHE MÉTIER

L'Agent de stérilisation en milieu hospitalier est un professionnel qui traite les instruments appelés dispositifs médicaux réutilisables (DMR) utilisés par les chirurgiens en bloc opératoire, par les services de soins et médico techniques. L'agent exerce en milieu hospitalier dans un service protégé (clinique, hôpital, industrie spécialisée dans la stérilisation des dispositifs médicaux). Le traitement suit différentes étapes, protocoles, modes opératoires, règles d'hygiène et de sécurité en vue de leur stérilisation pour être ensuite réutilisés. Le service de stérilisation est sous la responsabilité d'un pharmacien en charge de la Pharmacie à Usage Intérieur (PUI).

OBJECTIFS DE LA PRÉPARATION

A l'issue de la formation les stagiaires seront capables de :

- Assurer la réception, la vérification, le contrôle et le tri du matériel à stériliser, le lavage et le séchage, la reconstitution, le conditionnement du matériel, la mise en route et la validation des cycles, la gestion du stock stérile...
- S'adapter au poste de travail, travailler en équipe, s'intégrer à la Démarche Qualité du service, communiquer et rendre compte.
- Exercer son activité dans un service spécifique d'un centre de soins (hôpital, clinique...) et assurer par ses missions la stérilisation des outils, linges et matériels devant être utilisés plusieurs fois.

PUBLIC VISÉ

- Tout public

PRÉREQUIS

- Maîtriser les savoirs de base : lecture, écriture et calcul.
- Réussir aux tests de sélection.
- Avoir un projet professionnel défini pour le métier d'agent de stérilisation.
- Les candidats doivent également présenter l'envie de s'intégrer dans un groupe de formation, la formation qualifiante et le métier l'exige, ainsi que des capacités relationnelles en adéquation avec le métier visé.
- Dossier candidat validé par l'équipe pédagogique après entretien.
- L'organisme de formation prendra en compte les expériences professionnelles réalisées.

CONTENU DE LA PRÉPARATION

- **Les modules de formation théorique :**

1. Généralités sur l'organisation des établissements de santé
2. Les locaux du service de stérilisation
3. Les dispositifs médicaux - DM
4. L'hygiène hospitalière
5. La microbiologie
6. La stérilisation à la vapeur
7. Les autres procédés de stérilisation
8. Les étapes du processus des DM stériles : *pré désinfection, réception, lavage, tri, conditionnement, stérilisation et conduite d'un cycle en autonomie, stockage et distribution*
9. Valoriser ses compétences et renforcer son employabilité
10. Communication professionnelle et informatique (préparation épreuves écrites/orales)
11. Gestion du projet et méthodologie (évaluations intermédiaires)

- **Modules transversaux**

- Usages du numérique
- Accompagnement vers l'emploi

- **Les stages**

- Dans le cursus de formation, deux périodes en entreprise seront réalisées pour mettre en pratique les connaissances et les capacités du stagiaire par des mises en situation professionnelle
- Les lieux de stage sont choisis en fonction du référentiel de formation et des objectifs d'acquisition des compétences.

MOYENS PRÉVUS

- **Moyens pédagogiques**
 - Enseignements théoriques
 - Support de cours
 - Documentations remises aux stagiaires
- **Moyens techniques**
 - Ordinateurs
 - Imprimante laser couleur, scanner
 - Tableau numérique
- **Moyens d'encadrement**
 - Cadre de santé (responsable en hygiène hospitalière, en stérilisation et de la conduite d'autoclaves)
 - Pharmacien
 - Infirmier de Bloc Opératoire Diplômé d'État.
 - Formateur dans l'individualisation des apprentissages.

MOYENS PERMETTANT LE SUIVI ET LA SANCTION DE LA PRÉPARATION

- **Suivi de l'exécution**
 - Signature de feuilles d'émergence par demi-journée par le stagiaire et le formateur.
 - Questionnaire de satisfaction
- **Sanction**
 - Certificat par capitalisation des blocs de compétences et/ ou par équivalence
 - Évaluations en cours de formation (ECF)/ mise en situation professionnelle
 - Entretien avec un jury professionnel
 - Certification : Agent de stérilisation en milieu hospitalier

DURÉE, PÉRIODE DE RÉALISATION ET MODALITÉS DE DÉROULEMENT

Durée totale de la formation :

- 05 mois
 - 497 heures réparties en 322 heures de théorie et 175 heures de stage.
- **Date de début de la formation** : Lundi 31 octobre 2022
 - **Date de fin de la formation** : Mardi 28 février 2023

Horaires

- Horaires d'enseignement : 35 heures / hebdomadaire

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h30 / 12h30 13h30 / 17h30	8h30 / 12h30 13h30 / 17h30	8h30 / 14h00	8h30 / 12h30 13h30 / 17h30	8h30 / 14h00
Soit 8h	Soit 8h	Soit 5h30	Soit 8h	Soit 5h30

Rythme

- **En continu**

Lieu : 53 Avenue du Général de Gaulle à Cayenne.

Coût de la formation : **4538 €**

DEBOUCHES PROFESSIONNELS

L'Agent de Stérilisation en milieu hospitalier travaille dans un établissement médicalisé, public ou privé, ou dans une société qui assure une prestation de stérilisation auprès d'établissements.

Son acte professionnel, la stérilisation, est la mise en œuvre d'un ensemble de méthodes et de moyens qui vise à éliminer tous les micro-organismes vivants portés par des milieux inertes contaminés.

Cette formation permet de :

- Travailler :
 - Établissements publics de santé (CH, Cliniques ...)
 - Cabinets médicaux, cabinets dentaires
- En qualité :
 - Agent de stérilisation dans un établissement de santé public ou privé
 - Agent de service hospitalier qualifié affecté à la stérilisation

- Agent de stérilisation en cabinet médical
- Agent de stérilisation en cabinet dentaire

SUITE DE PARCOURS

L'**agent de stérilisation** peut passer le Diplôme d'État d'Aide-Soignant en suivant la Formation.

L'aide-soignant peut se présenter aux épreuves de sélection à l'entrée des IFSI.

A plus longue échéance, les IFSI proposent des formations au métier d'infirmier après 3 années de service.

COMMUNICATION DE LA FORMATION

Publication de l'offre de formation auprès :

- POLE EMPLOI
- MISSION LOCALE
- CARIF/OREF
- DOKELIO
- FACEBOOK
- BLADA
- LE SITE INTERNET DE PROJET PROFESSIONNEL PLUS.

PHASE DE RECRUTEMENT

- Réunions d'informations collectives :

Le **lundi 17 octobre 2022 - de 09h à 10h.**

- Positionnement :

Le **mercredi 19 octobre - de 09h à 12h. (3 groupes – 1heure / groupe).**

- Entretien Individuel :

Le **vendredi 21 octobre 2022 - de 09h à 12h.**

- Résultats :

Le **lundi 24 octobre 2022**

- Annonce des résultats et inscriptions administratives des candidats retenus.
- Saisies des attestations d'inscription en stage (AIS) et des parcours individualisés via KAIROS.